



HONORAIRES DE TRANSACTION *

(Valable à compter du 01/06/2021)

Prix nets vendeur	Honoraires TTC (en %)
De 0 à 1 000 000 €	5%
A partir de 1 000 000 €	4%

(*) Les honoraires seront calculés selon le barème ci-dessus et arrondis à la centaine d'euros inférieur à la charge du vendeur.

En cas de vente en état futur d'achèvement, le tarif est celui de la convention signée avec le promoteur ou tout intermédiaire.

En cas d'achat par délégation d'une autre agence, ce sont les honoraires de l'agence qui détient le mandat de vente qui seront appliqués.